



Quel est le délai légal pour faire appel d'un jugement

Par **calinou**, le **27/11/2007** à **13:28**

Bonjour,

Lorsqu'après une audience en correctionnel un jugement est rendu après délibéré, combien de temps a le prevenu pour faire appel ? A partir de quand débute ce délai ?

Quelles sont les démarches à faire pour obtenir le paiement des dommages intérêts auxquels il est condamné ?

Si il a quitté la France comment est appliquée la peine d'emprisonnement et comment peut on obtenir le paiement des dommages intérêts ?

Merci d'avance pour votre réponse